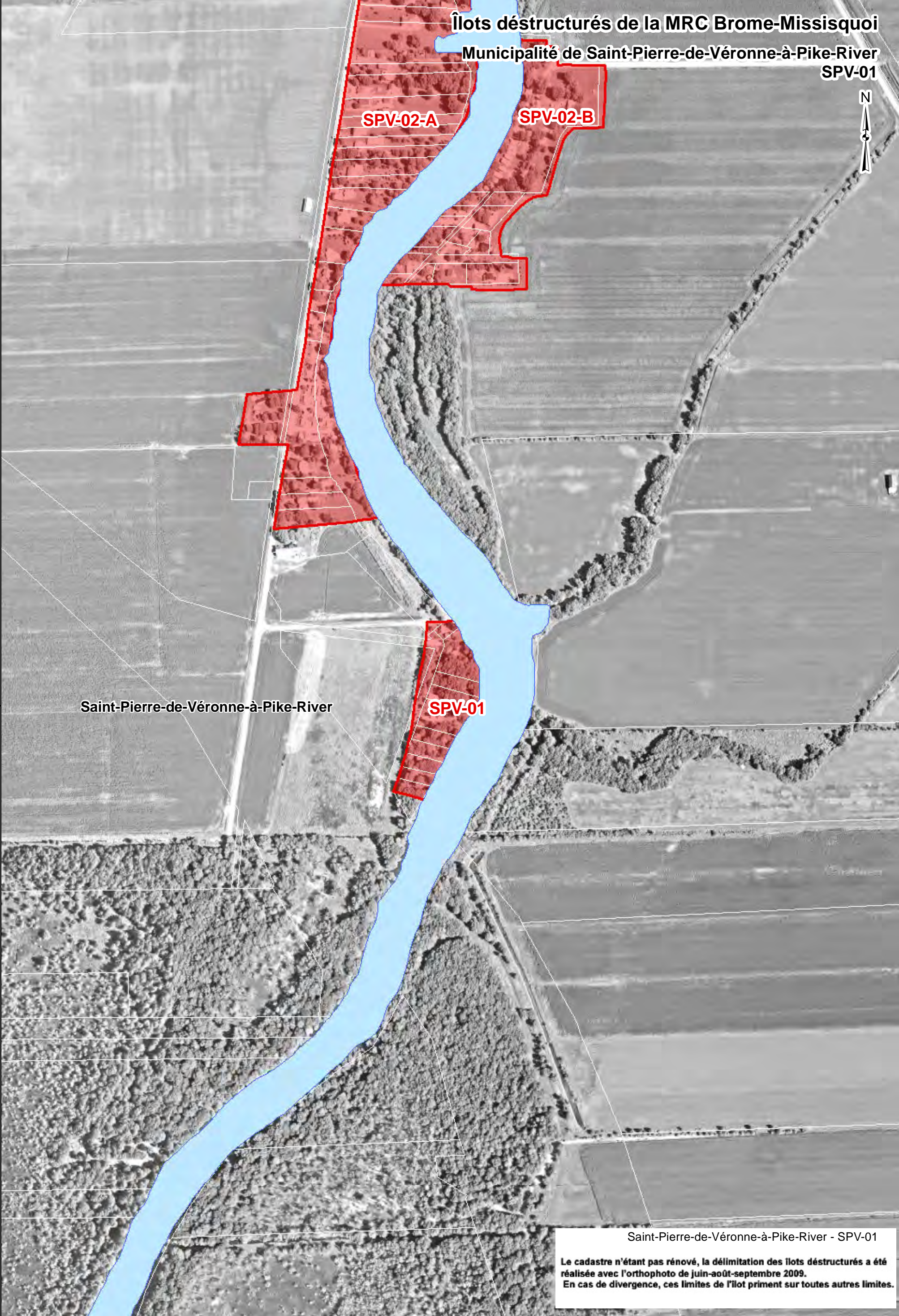


# Îlots déstructurés de la MRC Brome-Missisquoi

Municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

SPV-01



Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

SPV-01

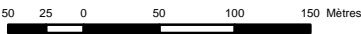
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River - SPV-01

Le cadastre n'étant pas renouvelé, la délimitation des îlots déstructurés a été réalisée avec l'orthophoto de juin-août-septembre 2009.  
En cas de divergence, ces limites de l'îlot priment sur toutes autres limites.

- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion

- Îlots déstructurés**
- Îlot avec morcellement (Type 1)
- Îlot sans morcellement (Type 2)

1:5 000



Commission de protection du territoire agricole Québec

Date: avril, 2012  
Réalisé par: Valérie Côté

# Îlots déstructurés de la MRC Brome-Missisquoi

Municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

SPV-03-A

SPV-02



SPV-03-B

SPV-02-A

SPV-02-B

Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

SPV-01

Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River - SPV-02

Le cadastre n'étant pas rénové, la délimitation des îlots déstructurés a été réalisée avec l'orthophoto de juin-août-septembre 2009.  
En cas de divergence, ces limites de l'îlot priment sur toutes autres limites.

- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion

- Îlots déstructurés
- Îlot avec morcellement (Type 1)
- Îlot sans morcellement (Type 2)

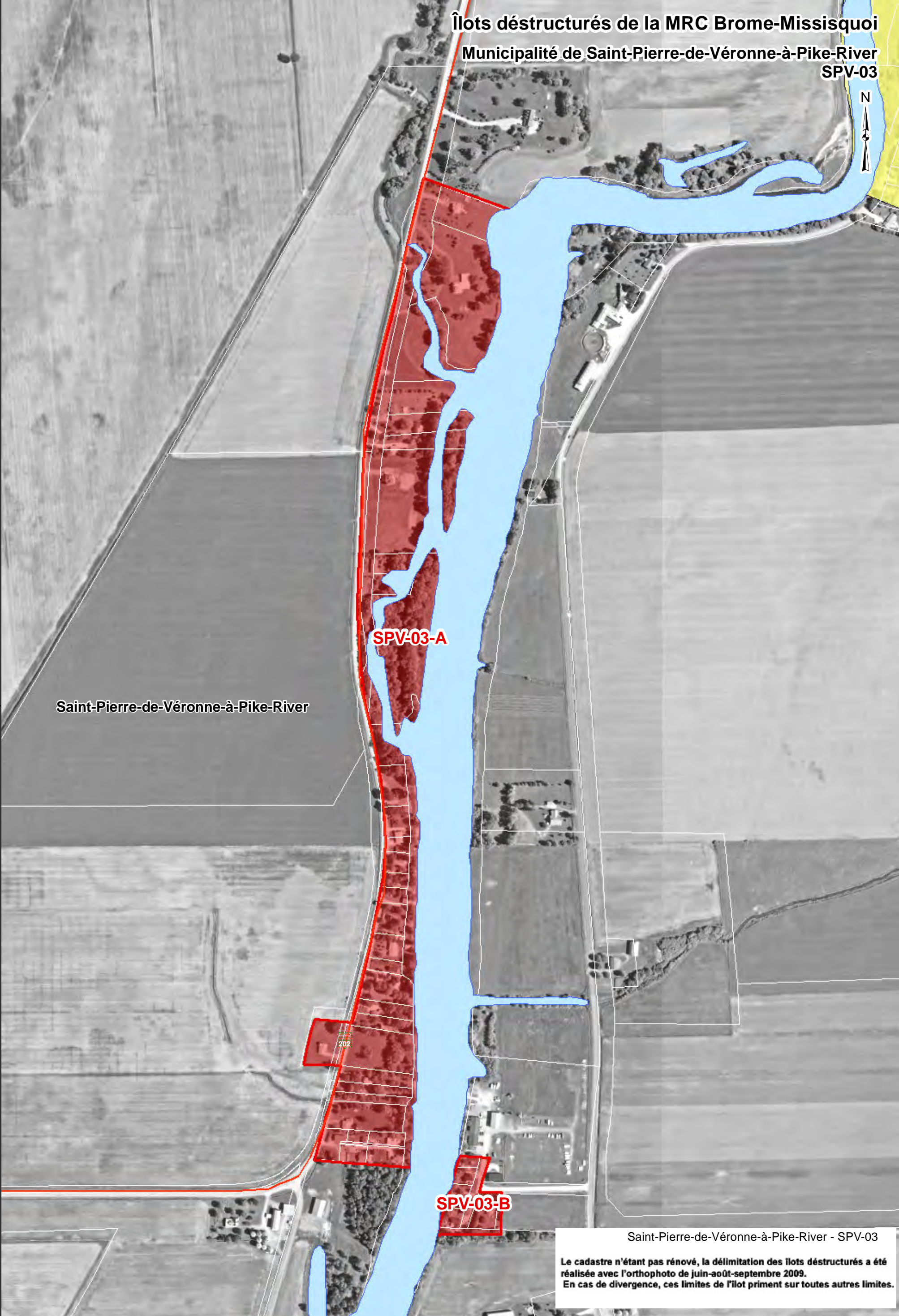
1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres

Commission de protection du territoire agricole Québec

Date: avril, 2012  
Réalisé par: Valérie Côté

Îlots déstructurés de la MRC Brome-Missisquoi  
Municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River  
SPV-03



Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

SPV-03-A

SPV-03-B

Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River - SPV-03

Le cadastre n'étant pas rénové, la délimitation des îlots déstructurés a été réalisée avec l'orthophoto de juin-août-septembre 2009.  
En cas de divergence, ces limites de l'îlot priment sur toutes autres limites.

-  Limites municipales
-  Zone non agricole
-  Exclusion
-  Inclusion
- Îlots déstructurés**
-  Îlot avec morcellement (Type 1)
-  Îlot sans morcellement (Type 2)

1:5 000

